

# A M P A - lien

Section de la Somme de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

2<sup>ème</sup> trimestre 2019

Numéro 8

## Mot du président

Chers amis,

Nous voilà déjà parvenus au dernier trimestre de l'année universitaire. Néanmoins nous travaillerons encore, contrairement à la légende ! En avril, le 25, nous écouterons la conférence de Monsieur Patrick Gohet qui a fait ses études à Amiens et que certains d'entre vous connaissent peut-être. Puis, au maximum des avantages de l'heure d'été, d'aucuns disent pour la dernière fois, nous retrouverons les Amopaliens axonais et isariens pour une JAAP, à Amiens, **pou dvizé ed ch'est nou \***. Nous espérons vous retrouver nombreux à ces deux journées.

Le Président, Bernard PHAN

(\*) en picard dans le texte...

## Le 25 Avril venez nombreux

A un moment où l'individualisme prend des proportions démesurées, alors même que chacun exige du législateur la solution la plus favorable pour les problèmes rencontrés, comme faire accepter par chacun le respect des droits des plus faibles? A travers l'exemple du handicap, Monsieur Gohet, nourrira notre réflexion sur ce sujet.

## Dates à retenir

**Jeudi 25 Avril 2019** 14 h 30 à 17h

**Conférence par Monsieur Patrick Gohet :**

« *Le droit et les aspirations de la société  
face au handicap* »

Salle Max Lejeune - Conseil départemental

43 rue de la République – Amiens

La carte d'identité sera demandée à  
l'entrée +++



**Mercredi 26 Juin 2019** 9 h 30 à 17 h 30

**A la rencontre de la culture picarde**

11<sup>ème</sup> Journée de l'Amicale des Amopaliens de Picardie (JAAP)



**Mercredi 11 Septembre 2019**

*Toute la journée*

Conférence : « *les divers modes de culture* » par Vincent Chombart, pépiniériste biologique à Hombleux, le matin et l'après-midi, visite de son exploitation.

## Défense et illustration de la langue française

L'AMOPA organise sur le plan national, chaque année, différents concours dans le cadre de la défense et l'illustration de la langue française.

Dans notre département, plusieurs établissements scolaires publics et privés y participent; certains ont eu l'honneur et la joie d'être récompensés de plusieurs prix et ont été invités à la cérémonie officielle de remise des prix à la Sorbonne. Quelques membres de notre section départementale se rendent également dans ces établissements pour offrir aux lauréats et autres participants des cadeaux et des livres.

Comme tous les ans, nous avons transmis au jury national les vingt copies (8 de classes primaires, 12 de collèges et lycées) provenant de quatre établissements: deux publics et deux privés. L'augmentation constatée montre l'intérêt porté aux concours et nous laisse espérer, pour les années à venir, une participation croissante.

## Nouvelles d'ici et d'ailleurs

*Adapté au numérique, ou pas ?*

Les trois derniers numéros ont traité de : fichiers pdf, QR code et Whatsapp. Certains termes ont pu froisser certains, mais font partie de l'univers journalier des plus jeunes. Pourquoi pas nous ?

Il est encore temps de s'adapter. Si vous n'avez pas conservé les anciens numéros, vous les retrouvez sans peine sur le site de l'AMOPA Somme.

En ces temps économiquement (et socialement d'ailleurs !) difficiles, L'AMOPA doit faire sa mutation vers le numérique sous peine de disparaître. Envoyer le journal par mél, MMS ou Whatsapp en excluant le papier fera une économie de fonctionnement importante.

## Promouvoir l'enseignement

Des supports variés ont permis, au cours des siècles, de promouvoir l'enseignement, tels les billets de banque au XX<sup>ème</sup> siècle :



*Sortie d'école en République Démocratique Allemande (1975)*

## Adhérer à l'AMOPA

*Un petit geste pour une grande cause*

Médaillé des Palmes Académiques pour vos activités professionnelles, pourquoi ne pas prolonger votre action ?

- ◆ Défendre et promouvoir la langue et la culture françaises en France et à l'étranger.
- ◆ Contribuer au développement d'actions éducatives en faveur de la jeunesse.
- ◆ Inciter les élèves et les étudiants originaires des pays non-francophones à se tourner vers la langue française.

Adressez votre adhésion au trésorier de l'AMOPA Somme après l'avoir téléchargée au : [www.amopa-somme.org/adh%C3%A9rez-a-l-amopa/](http://www.amopa-somme.org/adh%C3%A9rez-a-l-amopa/)

*NB : une déduction fiscale vous sera adressée.*